

# PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LA RIVIÈRE LA ROMAINE

MÉMOIRE

présenté au

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT

par le

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT  
DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES



DÉCEMBRE 2008

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
1. PRÉSENTATION DU CLD DE SEPT-RIVIÈRES .....	4
2. PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE.....	5
3. IMPACTS DU PROJET SUR LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES ET LA CÔTE-NORD .....	6
3.1 IMPACTS SUR L'EMPLOI ET LA DÉMOGRAPHIE DE LA RÉGION .....	6
3.2 IMPACTS SUR LES INVESTISSEMENTS.....	6
3.3 IMPACTS SUR LE COMMERCE ET LE TOURISME.....	7
3.4 IMPACTS SUR LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES VS LES NON- AUTOCHTONES .....	7
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	9

## **INTRODUCTION**

Le Centre local de développement de la MRC de Sept-Rivières (ci-après le CLD de Sept-Rivières) est fier de présenter sa position dans le cadre du projet d'aménagement hydroélectrique de la rivière La Romaine. Suite à l'analyse de ce projet et en regard avec les réalités socioéconomiques de la région, le CLD de Sept-Rivières appuie la réalisation de l'aménagement de centrales hydroélectriques sur la rivière La Romaine. Les principaux éléments de justification de notre position seront présentés dans ce document.

## 1. PRÉSENTATION DU CLD DE SEPT-RIVIÈRES

Le CLD de la MRC de Sept-Rivières a été créé en 1999 et a débuté ses activités à la fin de cette même année. Notre organisme est le fruit de la concertation entre les différents intervenants socio-économiques de la région. Le CLD est une porte d'entrée qui voit à intégrer dans un guichet multiservice, les mesures d'aide et de soutien à l'entrepreneuriat de concert avec les ministères et organismes concernés.

La mission de notre organisme est de «FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES» en mettant à la disponibilité des promoteurs, des outils et services adaptés à leurs besoins dans le but de favoriser le développement local et le soutien à l'entrepreneuriat, y compris les projets d'économie sociale. Le CLD contribue aussi à l'enrichissement collectif en prenant un rôle actif dans les différents projets de développement économique locaux et régionaux, le tout en synergie avec les autres organismes d'intervention et dans le respect de la vision stratégique de la MRC de Sept-Rivières.

Concrètement, le CLD offre un soutien technique et financier en mettant à la disposition de la clientèle un éventail de services de première ligne pour aider à démarrer, à prendre de l'expansion et à consolider une entreprise :

- Les activités de consultation, d'orientation et de référence;
- L'aide à la réalisation de plans d'affaires;
- La recherche de financement;
- L'aide financière aux entreprises;
- Le soutien aux entreprises;
- La référence à des services spécialisés;
- La gestion de programmes de financement et de subventions aux entreprises;
- L'organisation et la participation d'initiatives locales pouvant favoriser le développement économique de la région.

Ces interventions se font toujours dans la volonté de faire de notre CLD la porte d'entrée multiservice pour les gens qui ont des projets d'entreprises.

## 2. PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

La MRC de Sept-Rivières, située sur la côte nord du fleuve Saint-Laurent à près de 600 km de Québec par voie routière, est constituée de deux municipalités et d'une communauté autochtone sur un territoire de 29 946 km<sup>2</sup> dont 91 % constitue un TNO (territoire non-organisé). Sept-Îles est le pôle majeur avec une population de près de 28 000 habitants et des services gouvernementaux et privés. La ville de Port-Cartier compte une population 6 800 habitants et une activité considérable, ce qui en fait une ville d'importance dans la MRC.

La MRC a connu une forte croissance lors de l'implantation des compagnies minières dans les années 50. L'économie de la région s'est alors développée autour de ces grandes entreprises et le territoire s'est développé afin de soutenir cette croissance. À titre d'exemple, plusieurs PME spécialisées ont vu le jour afin de combler les besoins des compagnies minières. Dans les années 70, une autre phase de développement s'est produite; les constructions d'usines de bouletage (Sept-Îles et Port-Cartier) ainsi que la venue de la compagnie ITT à Port-Cartier stimulaient l'économie du territoire. Ouverte en 1974, l'usine ITT ferma ses portes en septembre 1979. Quant à l'usine de bouletage d'IOC, elle cessa sa production en 1980.

Or, ayant été intimement liée à la conjoncture économique mondiale des secteurs minier et forestier, notre base économique a toujours ressenti rapidement le moindre ralentissement de l'économie mondiale. Le démarrage et l'expansion de l'Aluminerie Alouette à Sept-Îles ont grandement contribué à stabiliser l'économie de notre territoire. Nous sentons présentement une sensibilisation de nos entrepreneurs locaux vers l'exportation afin de stabiliser leurs revenus. Le territoire de la MRC doit vivre une diversification de sa production pour espérer connaître une certaine stabilité.

Malgré les efforts de diversification, il est fort possible que le développement futur de la MRC soit encore en relation avec les grandes entreprises. En effet, même si plusieurs projets de seconde transformation ont vu le jour dans la région, ceux-ci sont encore directement liés à la présence des grandes entreprises.

### **3. IMPACTS DU PROJET SUR LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES ET LA CÔTE-NORD**

#### **3.1 IMPACTS SUR L'EMPLOI ET LA DÉMOGRAPHIE DE LA RÉGION**

Malgré que le CLD et ses partenaires locaux multiplient les efforts de diversification économique, il demeure qu'actuellement la MRC est en grande partie dépendante de ses grandes entreprises. Cette situation peut provoquer rapidement une décroissance démographique et affecter la qualité des services dans la région. Les onze années de réalisation du projet sur la rivière La Romaine viendront en grande partie atténuer la fragilité démographique de la région. Nous croyons même que le projet provoquera une croissance démographique dans l'ensemble de la Basse-Côte-Nord, notamment pour la MRC de la Minganie et de Sept-Rivières. Bref, la MRC de Sept-Rivières vit actuellement une situation de plein emploi et nous espérons que la venue de ce projet sur la Côte-Nord maintiendra le taux de chômage relativement bas.

#### **3.2 IMPACTS SUR LES INVESTISSEMENTS**

Depuis le début des années 90, la MRC de Sept-Rivières a acquis une expérience considérable au niveau de la réalisation de grands chantiers majeurs. C'est le cas de la construction des phases I et II de l'Aluminerie Alouette et de la réalisation des centres hydroélectriques sur les rivières Toulnostouc et Sainte-Marguerite. Économiquement, ces projets ont permis aux entreprises de la MRC de Sept-Rivières de diversifier leur marché, d'accroître leur rentabilité, d'acquérir des actifs supplémentaires et de développer une compétence dans la gestion de grands projets. Ainsi, nous croyons fermement que la venue de ce projet favorisera de nouveau à stimuler les investissements dans la MRC et dans l'ensemble de la région.

Cependant, il est clair pour les acteurs économiques de la MRC de Sept-Rivières que la maximisation des retombées économiques de ce projet devra se faire de concert avec les MRC voisines, notamment la Minganie. En ce sens, le CLD de

Sept-Rivières, en partenariat avec les autres organismes de développement économique de l'ensemble de la Côte-Nord, déploiera des efforts pour stimuler une synergie entre les entreprises de l'ensemble de la Côte-Nord afin que ses derniers retirent le maximum de retombées et que leurs compétences soient mises en valeur dans le cadre de ce projet.

### **3.3 IMPACTS SUR LE COMMERCE ET LE TOURISME**

Puisque la route 138 est le seul lien routier entre la Côte-Nord et le reste des régions du Québec, il est évident que l'ensemble de la Côte-Nord bénéficiera de retombées commerciales et touristiques. Dès le commencement du chantier et avant que les campements soient entièrement construits, beaucoup de travailleurs et entreprises du Québec voyageront le long de la 138 pour se diriger vers Havre St-Pierre. Cette situation permettra à plusieurs travailleurs de découvrir la Côte-Nord, d'utiliser nos services d'hébergement et d'acheter des biens et services.

Une attention particulière devra être portée pour que le complexe soit ouvert au public. En ce sens, la mise en valeur touristique n'est pas à négliger, car sur l'ensemble de la province des milliers de touristes visitent annuellement des barrages. À titre d'exemple, en 2000, plus de 8 000 personnes non-résidentes de la MRC ont visité la centrale SM-3.

### **3.4 IMPACTS SUR LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES VS LES NON-AUTOCHTONES**

La communauté de Uashat Mak Malioténam représente 7 % de la population totale sur la MRC de Sept-Rivières. Bien que les communautés de Natashquan, Ekuanitshit, Unamen Shipu et Pakua Shipu sont les plus touchées par le projet, il demeure que la communauté de Uashat Mak Malioténam sera aussi impliquée dans le projet. Comme cette communauté est durement touchée par un taux de chômage élevé et des problèmes sociaux s'y rattachant, les retombées générées par ce projet auront des impacts directs pour l'ensemble de la MRC, tant sur le plan économique que sur le plan social.

Dans le passé, des chantiers hydroélectriques ont souvent généré des partenariats entre des autochtones et des non-autochtones, favorisant ainsi le maximum de retombées pour chacun des peuples. Ces situations entraînent par le fait même une ouverture d'esprit sur les diversités culturelles de chacune des communautés (autochtone et non-autochtone). À titre d'exemple, durant le chantier de SM-3, un partenariat a été établi entre les entrepreneurs autochtones et non-autochtones afin de permettre la formation des travailleurs autochtones. Ce consortium PK-20/PK-30 permettait aux autochtones d'apprendre le maniement de pelles-grues et autres équipements en regard à la construction et l'entretien de route.



## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les membres de la commission pourront convenir, après avoir lu la présente, qu'il ne fait aucun doute pour le CLD de Sept-Rivières, que le développement du complexe La Romaine est structurant pour l'ensemble de son territoire et sur l'ensemble de la Côte-Nord. Par sa mission de développement économique, le CLD de Sept-Rivières perçoit en ce projet divers impacts positifs tant au niveau économique que social. En ce sens :

- Il favorisera le marché de l'emploi et la démographie;
- Il générera des investissements importants sur l'ensemble de la Côte-Nord;
- Il encouragera le tourisme et les activités commerciales;
- Il encouragera le maillage entre les communautés autochtones et non-autochtones.

Bref, il s'agit d'un projet extrêmement rassembleur pour l'ensemble de la Côte-Nord. Ce projet forcera tous les intervenants économiques et les entreprises à innover et à faire preuve de créativité si nous voulons bénéficier du maximum de retombées.

En terminant, nous aimerions ajouter certaines recommandations quant à la poursuite du développement de ce projet :

- 1- À la fin du chantier, offrir la possibilité au public de visiter le complexe afin de maximiser les retombées touristiques sur la Côte-Nord;
- 2- Inclure des clauses favorisant l'embauche de travailleurs de la Côte-Nord;
- 3- Mettre en place ou favoriser la création de programme de formation dans la région afin que la population puisse bénéficier des emplois disponibles;
- 4- Puisque l'achalandage augmentera sur la route 138, nous suggérons à Hydro-Québec, de concert avec les intervenants politiques et le ministère des Transports, de mettre en œuvre des actions visant à minimiser les risques d'accident sur le territoire;
- 5- L'augmentation du nombre de véhicules lourds affectera inévitablement l'état de la route 138. Nous suggérons ainsi à Hydro-Québec et au ministère des Transports de prévoir dans leurs budgets des travaux de réfection de la route 138.